

REGLEMENT INTERIEUR

RI 26v01

ARTICLE I.	PRÉAMBULE	1
ARTICLE II.	HEURES D'ARRIVÉE	1
ARTICLE III.	HEURES DE DEPART	1
ARTICLE IV.	DISPOSITION GÉNÉRALES	1
ARTICLE V.	LES CHAMBRES.....	2
ARTICLE VI.	LES PETITS DÉJEUNERS	2
ARTICLE VII.	INTERNET PAR WIFI.....	2
ARTICLE VIII.	LE PARC	2
ARTICLE IX.	ESPACE PISCINE, SPA/JACUZZI, SAUNA	2
ARTICLE X.	ESPACE PLATEFORME TENNIS	4
ARTICLE XI.	CHALET SPORTS FITNESS	4
ARTICLE XII.	ESPACE TERRAIN DE JEUX BOULES.....	5
ARTICLE XIII.	LOCATION DE VELOS.....	5
ARTICLE XIV.	SALLE DE SEJOUR, VERRIERE, SALON BIBLIOTHEQUE	6
ARTICLE XV.	NUMEROS D'UGENCES ET SECOURS.....	6
ARTICLE XVI.	ACCEPTATION	7

Article I. PRÉAMBULE

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGRÉABLE SÉJOUR AU CLOS SAINT LUBIN.

Nous vous accueillons dans notre maison d'hôte de Charme de la fin du 19^{ème} siècle, affiliée au réseau HOTELS et PREFERENCE.

Le présent règlement intérieur est à interpréter comme un code de bonne conduite auquel doivent adhérer tous les hôtes du Clos Saint Lubin. Son objet est de déterminer les droits et devoirs de chacun afin de parvenir à une harmonie des comportements.

Toute personne présente sur le domaine est tenue de respecter intégralement les consignes décrites dans le présent règlement ; En cas de non-respect, et suite à différents rappels courtois, la Direction du Clos Saint Lubin se verra dans l'obligation de demander aux personnes concernées de quitter le domaine, et ce, sans prévaloir aucun remboursement ou dédommagement. Les Conditions Générales de Ventes en vigueur s'appliquent intégralement et sont indivisibles du présent règlement intérieur

Article II. HEURES D'ARRIVÉE

Votre accueil est assuré, le jour de votre arrivée, **de 15h00 à 20h00**. Exceptionnellement, les arrivées tardives après 20H00 seront acceptées sous condition que vous en informez préalablement le Clos Saint Lubin. Pour votre confort et votre tranquillité, il est souhaitable que vous nous communiquiez un horaire probable d'arrivée.

Article III. HEURES DE DEPART

Le dernier jour de votre séjour, l'horaire de départ de l'établissement est fixé **à partir de 8h00 et jusqu'à 11h00** au plus tard. Après 11h00, il vous sera facturé une nuitée ou prestation supplémentaire.

Article IV. DISPOSITION GÉNÉRALES

- En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises, est donc non-fumeur, y compris les cigarettes électroniques. Cependant, une zone fumeur extérieure est mise à disposition. Les mégots de cigarette devront impérativement être déposés dans un cendrier qui sera préalablement demandé au Clos Saint Lubin.
- Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente et la consommation d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.
- Par respect envers l'ensemble des occupants du domaine, nous prions nos clients de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.
- Les enfants doivent toujours être sous la responsabilité d'un adulte, 24h sur 24h, et en tout lieu du domaine.
- Les clients s'engagent à rendre les chambres et le Logis de Louise en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont ils pourraient être responsables.
- Le Clos Saint Lubin décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété ou sur le parking laissé gracieusement à disposition des hôtes.
- La casse : Le cas échéant, signalez là durant votre séjour. Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent. En cas de perte ou dégradations d'élément du gîte occasionnés par le locataire, le montant du dépôt de garantie sera

minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement sur présentation de justificatifs par le propriétaire, et ce, dans un délai maximum de deux mois.

Article V. LES CHAMBRES

- Nous vous remercions de bien vouloir éteindre l'éclairage lorsque vous quittez votre chambre ou l'appartement meublé.
- L'aménagement : Il a été conçu pour une utilisation optimum pour la durée et la qualité d'accueil, aussi, la literie, mobiliers et objets divers ne devront pas être transportés à l'extérieur des logements
- Ne pas jeter dans les WC tout objet ou produit (tampons et serviettes hygiéniques, cotons à démaquiller, etc) pouvant obstruer les canalisations et générer des désagréments à l'ensemble des occupants, mais seulement du papier hygiénique.
- Merci de ne pas manger dans les chambres, de ne pas y stocker de nourriture et de ne pas pique-niquer sur la propriété.
- Le respect de la tranquillité des autres clients en cas de retour tardif ou départ matinal est une règle de vie essentielle.
- Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) qui restent sous l'intégrale responsabilité des clients. Le parking est privé et non surveillé ; Le Clos Saint Lubin ne sera en aucun cas responsable d'un éventuel vol qui interviendrait au sein du domaine.

Article VI. LES PETITS DÉJEUNERS

- Le petit déjeuner est servi au fur et à mesure des arrivées, **à partir de 8h00 et servi jusqu'à 10h30** dans la verrière, la salle de séjour ou en extérieur selon la saison et le temps. Le client ne pourra en aucun cas prendre un petit déjeuner en chambre.
- Nous informons notre clientèle que le buffet de petit déjeuner est à consommer sur place, et n'est pas un libre-service destiné à confectionner des repas annexes à emporter.

Article VII. INTERNET PAR WIFI

- Le Clos Saint Lubin met à disposition un accès à internet par WIFI.
- Après avoir saisi le mot de passe d'accès au réseau du Clos Saint Lubin, l'utilisateur est invité à LIRE ET ACCEPTER intégralement les conditions générales d'accès au service internet décrite sur la première page du navigateur web. L'acceptation par clic du bouton OUI vaut signature électronique, et libère l'accès au service.

Article VIII. LE PARC

- Le Client est tenu d'utiliser les équipements installés dans le parc conformément à leur destination et de veiller à ne pas les détériorer.
- Toute circulation de véhicules ou engins à moteur est rigoureusement interdite dans les espaces verts.

- Pour la bonne conservation du domaine, il est interdit de grimper aux arbres ou de les détériorer ; de cueillir des fruits, des fleurs ou des feuillages.
- Sont interdits les activités et les jeux susceptibles de porter atteinte à la tranquillité ou à la sécurité des autres clients, d'occasionner des dégradations aux plantations aux constructions et au mobilier de jardin,
- Les clients sont tenus de respecter la propreté des lieux. Tous papiers, résidus d'aliments ou autres détritiques doivent être jetés dans les corbeilles à déchets installées pour cet usage ou conservés sur soi.
- Il est interdit de cracher, uriner, déféquer dans les espaces verts. Des toilettes sont disponibles dans la salle de séjour.
-

Article IX. ESPACE PISCINE, SPA/JACUZZI, SAUNA

Section 9.01 Règles communes

- L'accès à cet espace est exclusivement réservé aux propriétaires du domaine et leur famille, ainsi qu'aux clients ayant à leur bénéfice une prestation payante vendue par le Clos Saint Lubin.
- Les utilisateurs de cet espace s'engagent à prendre une douche avant la baignade, le spa ou le sauna.
- Démaquillage obligatoire (incluant le fond de teint)
- Douche savonneuse en chambre obligatoire avant d'accéder à l'espace.
- Maillot de bain ou short de bain obligatoire et exclusif.
- Respecter le calme environnant : ne pas crier, ne pas hurler, écouter de la musique forte.
- Ne pas éclabousser en dehors des bassins (piscine et pas jacuzzi)

Section 9.02 PISCINE (Règles particulières)

(a) Conditions d'accès

- Ouverture de la piscine
 - Entre le **15 Avril** et le **15 Octobre**
 - De **10H00** à **22H00**
(Sauf restrictions décrites ci-dessous)
- Accès interdit :
 - De nuit
 - Si présence de la bâche
 - Si présence du robot d'entretien
 - En période de maintenance/régulation ou mauvais paramètres chimiques de l'eau
 - En cas de météo inadaptée (pluie, vent orage, tempête, température basse, ...)
 - En cas de température de l'eau inférieure à 16°C
 - En cas de force majeure, ou tout autre événement que le Clos Saint Lubin explicitera au client.
- ALARME : Une alarme est active par défaut en l'absence de baigneur dans le bassin. Elle s'active en détectant des mouvements présents dans l'eau du bassin. Avant toute entrée dans le bassin (en

l'absence d'autres baigneurs), merci de demander au Clos Saint Lubin d'annuler l'alarme afin d'éviter son déclenchement. En l'absence de baigneur, l'alarme s'active automatiquement après la sortie du dernier baigneur.

(b) Pour votre SECURITE

- **Profondeur MINI** du bassin côté échelle : **1m20**
- **Profondeur MAXI** du bassin à l'opposé de l'échelle : **2m20**
- Ne pas courir le long du bassin
- Ne pas sauter, ne pas plonger.
- Le bassin **n'est pas surveillé**
- Etat physique et aptitude : Le baigneur est seul juge (ou son représentant légal) de son état physique, apte pour évoluer dans le bassin, pouvant se déplacer et nager dans les conditions adaptées à sa sécurité dans l'eau. Le Clos Saint Lubin se réserve le droit d'interdire l'accès au client qui ne présenterait des symptômes apparents qui pourraient mettre sa sécurité en jeu en cas de baignade.
- Le nombre maximum de personnes simultanément présentes dans le bassin est de **10 baigneurs maximum**.

(c) Pour respecter l'HYGIENE

- Seul l'accès en chaussures de type sandales, tongues, ou pieds nus n'est autorisé sur le gazon synthétique qui entoure la piscine.
- L'utilisation des transats autour de la piscine est autorisée sous condition exclusive de se s'asseoir ou coucher sur une serviette éponge.
- Ne pas uriner, ne pas cracher, ne pas jeter des objets, cailloux dans l'eau,
- Ne pas manger, ni boire dans le bassin
- En cas de déjection quelconque, il sera demandé aux clients de sortir immédiatement du bassin, et d'en informer immédiatement Le Clos Saint Lubin.
- Les rapports intimes sont interdits.

(d) Concernant les MINEURS

- Les mineurs sont sous la responsabilité et surveillance exclusive d'un adulte ayant autorité.
- Les **mineurs de moins de 12 ans** doivent être obligatoirement être en présence d'un adulte surveillant soit dans le bassin, soit au bord du bassin.
- Les parents ou adultes responsables des mineurs certifient que les enfants sous leur autorité ont les capacités de nage suffisantes pour évoluer dans le bassin.
- La fourniture de brassard est à la charge du client.
- Les enfants nécessitant une couche ne sont autorisés à rentrer dans le bassin qu'avec une couche « spéciale piscine » étanche.

Section 9.03 SAUNA (Règles particulières)

(a) Conditions d'accès

- L'accès au Sauna **N'EST PAS EN LIBRE SERVICE**.
- Ouvert Toute l'année
- De **11H00 à 22H00**

- Uniquement sur réservation, 2 heures au plus tard avant la séance.
- Selon disponibilité par rapport aux autres réservations.

(b) Pour votre SECURITE

- Il est interdit de manipuler les réglages et boutons du réchaud à pierres de lave.
- Attention, de ne pas toucher aux pierres de lave très chaudes.
- Attention, la vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide du rythme cardiaque et présent un danger pour les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire (sortir immédiatement du sauna en cas de début de malaise)

(c) Pour respecter l'HYGIENE

- Maillot de bain ou short de bain obligatoire
- Obligation de s'asseoir sur les serviettes de bains mises à disposition
- Rentrer dans le Sauna sans aucune chaussure ou chausson. (les déposer dans la niche à chaussons à disposition à côté de l'entrée)

(d) Concernant les MINEURS

- **INTERDIT** d'accès aux mineurs de **moins de 16 ans**

Section 9.04 SPA JACUZZI (Règles particulières)

(a) Conditions d'accès

- L'accès au Sauna **N'EST PAS EN LIBRE SERVICE**.
- Ouverture du SPA JACUZZI
 - Ouvert Toute l'année
 - De **11H00 à 22H00**
 - Uniquement sur réservation, 2 heures au plus tard avant la séance.
 - Selon disponibilité par rapport aux autres réservations.(Sauf restrictions décrites ci-dessous)
- Accès interdit :
 - Si présence de la bâche (interdiction de la manipuler, de l'enlever ou de la remettre)
 - En période de maintenance/régulation ou mauvais paramètres chimiques de l'eau
 - En cas de force majeure, ou tout autre événement que le Clos Saint Lubin explicitera au client.

(b) Pour votre SECURITE

- Le SPA JACUZZI n'est pas une piscine de nage ou de jeu. C'est un lieu de bien-être et détente dédié à la relaxation.
- Le bassin **n'est pas surveillé**.
- Le nombre maximum de personnes simultanément présentes dans le bassin est de **3 personnes maximum**, tout en respectant un niveau de **hauteur d'eau maximum inférieure à 10cm en dessous du bord du bassin**.
- **L'entrée et la sortie dans le bassin** se font exclusivement par l'échelle extérieure mis à disposition ; **ATTENTION** à la hauteur du plafond bas, et à se tenir aux bords du bassin pour ne pas glisser.

- **S'asseoir dans les sièges prévus au fond du bassin**, ne pas se tenir debout, ne pas sauter, ne pas s'asseoir sur les bords du bassin.
- L'eau est à une température de **38°C maximum**. Attention, la vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide du rythme cardiaque et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire (sortir immédiatement du sauna en cas de début de malaise)
- Interdiction de manipuler la console « électronique », à l'exception des 2 boutons MARCHE/ARRET des pompes « Bouillon » et « Jet hydro massage »
- INTERDICTION STRICITE de toucher ou manipuler les installations électriques du SPA JACUZZI.

(c) Pour respecter l'HYGIENE

- Maillot de bain ou short de bain obligatoire
- Les cheveux longs doivent être attachés.
- Ne pas mettre la tête sous l'eau
- Rapports intimes strictement interdit

(d) Concernant les MINEURS

- **INTERDIT** d'accès aux mineurs de **moins de 16 ans**

Article X. ESPACE PLATEFORME TENNIS

Section 10.01 Règles communes

(a) Conditions d'accès

L'accès à l'espace Plateforme Tennis est en libre accès toute l'année, sauf

- En cas de fortes pluies, vents, ou mauvaise météo.
- En période d'entretien
- En cas de force majeure, sous la consigne annoncée par Le Clos Saint Lubin

(b) Pour votre SECURITE

- L'usage et l'accès à cette plateforme est exclusivement réservé à la pratique LOISIR du Tennis, Tennis de Table ou Badminton.
- L'espace Plateforme Tennis a un revêtement de sol qui présente quelques fissures ou dépressions. Même si le revêtement reste fonctionnel, le client usager reste responsable de sa sécurité, et doit être apte à évaluer la nature de ses gestes qui le préviennent des risques de chutes ou blessures. Le Clos Saint Lubin ne peut être tenu responsable des éventuelles blessures liées à l'état de la plateforme.
- Le client est responsable du prêt de matériel que Le Clos Saint Lubin lui met à disposition lors de la pratique des sports de la plateforme. Tout matériel, non rendu, endommagé, cassé ou perdu sera facturé à sa valeur de remplacement (voir règles particulières ci-dessous) à laquelle s'ajoute un forfait supplémentaire de frais de gestion de 35€.

Section 10.02 Activité Tennis (Règles particulières)

- Pendant la pratique du TENNIS, toute autre activité sportive est INTERDITE sur la plateforme.

- La pratique du TENNIS est strictement INTERDITE si les installations de Badminton ou Tennis de Table sont déployées sur la plateforme.
- Le joueur est en droit d'utiliser son propre équipement de raquettes et balles.
- Le Clos Saint Lubin peut mettre à disposition des joueurs un jeu de 2 raquettes et 5 balles de Tennis.
Valeur de remplacement :
 - 1 Raquette de Tennis 30€TTC
 - Balle de Tennis 3€TTC / balle (Tolérance 2 balles perdues)

Section 10.03 Activité Badminton (Règles particulières)

- La mise en place ou l'enlèvement du filet de Badminton doit EXCLUSIVEMENT être réalisé par Le Clos Saint Lubin. **Le joueur s'interdit toute manipulation ou déplacement du matériel de sa propre initiative.**
- Pendant la pratique du BADMINTON, la pratique du TENNIS est INTERDITE sur la plateforme.
- La pratique du BADMINTON est strictement INTERDITE si des joueurs jouent au TENNIS.
- Le Clos Saint Lubin peut mettre à disposition des joueurs un jeu de 4 raquettes et 2 volants.
Valeur de remplacement :
 - 1 Raquette de Badminton 25€TTC
 - Volant de Badminton 3€TTC / volant

Section 10.04 Activité Tennis de Table (Règles particulières)

- La mise en place ou l'enlèvement de la Table de Tennis de Table doit EXCLUSIVEMENT être réalisé par Le Clos Saint Lubin. **Le joueur s'interdit toute manipulation ou déplacement du matériel de sa propre initiative.**
- Pendant la pratique du TENNIS DE TABLE, la pratique du TENNIS est INTERDITE sur la plateforme.
- La pratique du TENNIS DE TABLE est strictement INTERDITE si des joueurs jouent au TENNIS.
- Le Clos Saint Lubin peut mettre à disposition des joueurs un jeu de 4 raquettes et 2 balles.
Valeur de remplacement :
 - 1 Raquette de Tennis de Table 15€TTC
 - Balle de tennis de table 2€TTC / balle (Tolérance 2 balles endommagées ou perdues)
 - Table de Tennis de Table :
 - o Endommagement irrécupérable du plateau 400€TTC
 - o Endommagement des pieds, roulettes, tubulure, ... 150€TTC
 - o Endommagement du filet 80€TTC

Article XI. CHALET SPORTS FITNESS

Section 11.01

L'accès à l'espace Plateforme Tennis est en libre accès toute l'année, de **8H00** à **22H00** sauf en période d'entretien, ou en cas de force majeure, sous la consigne annoncée par Le Clos Saint Lubin.

Section 11.02

L'accès au chalet et l'utilisation des appareils présents dans le chalet est **EXCLUSIVEMENT** réservé **au plus de 16 ans**.

Section 11.03

Il est demandé aux usagers sur Chalet de ne pas entrer dans le local avec les chaussures ayant servi au déplacement dans le parc.

Seul des chaussures de sport PROPRES sont autorisées à l'intérieur du chalet. En l'absence de chaussure, l'entrée et la pratique en chaussette est autorisée.

Section 11.04

Le Chalet est équipé d'un tapis de course, d'un vélo de salle et d'un rameur, ainsi que des petits équipements.

L'utilisateur des équipements doit impérativement se faire conseiller quant à l'usage du matériel mis à disposition.

Section 11.05

En cas de dysfonctionnement d'un appareil, il est demandé de le signaler au Clos Saint Lubin **AVANT** son utilisation, sous peine de se voir appliquer des frais de remise en état à la charge de l'utilisateur.

Section 11.06

Les appareils mis à disposition, leur réglage et l'intensité de l'effort demandé doit être en connaissance de cause par l'utilisateur qui est seul responsable de sa condition physique. Le Clos Saint Lubin n'est pas tenu responsable d'une utilisation inadaptée aux conditions physiques de l'utilisateur.

Article XII. ESPACE TERRAIN DE JEUX BOULES

Section 12.01

L'accès à l'espace Plateforme Tennis est en libre accès toute l'année, de **8H00** à **22H00** sauf en période d'entretien, ou en cas de force majeure, sous la consigne annoncée par Le Clos Saint Lubin.

Section 12.02

A la demande du client, Le Clos Saint Lubin pourra prêter selon disponibilité deux jeux adaptés à l'espace ensablé du terrain jeu de boules.

Section 12.03

L'utilisation du matériel prêté est sous la seule responsabilité de l'utilisateur. Il doit exclusivement être utilisé à sa destination d'usage. L'utilisateur qui dégrade ou ne restitue pas le matériel prêté se verra facturé par Le Clos Saint Lubin les préjudices occasionnés.

Article XIII. LOCATION DE VELOS

Section 13.01 PRESTATION

La prestation de location de vélo consiste à la mise à disposition de :

- 1 vélo à assistance électrique, avec batterie chargée à capacité maximale
- 1 casque
- 1 antivol à code
- 1 kit de réparation (Rustines, Démonte-pneu, 1 Multi outil, 1 pompe)

- 1 petit sac à dos

Section 13.02 DUREE DE LA LOCATION

Sous réserve de disponibilité lors de la réservation, les vélos sont loués pendant le séjour :

- A la ½ journée, de 13h00 à 19h00
- A la journée, de 8h30 à 19h00

Location des vélos **le jour d'arrivée du séjour hébergé** :

- Location à la demi-journée à partir de 13h00
- Location à la journée à partir de 8h30

Location des vélos **le jour du départ du séjour hébergé** :

- Location à la journée à partir de 8h30 ;
la restitution devra avoir lieu au plus tard à 19H00.

A noter que les chambres et aux autres activités dans l'enceinte du Clos Saint Lubin ne sont pas accessibles avant 16h00 le jour de l'arrivée, ou après 11h00 le jour du départ.

Section 13.03 CAUTION

Pour toute location, le locataire versera avant le début de la location une **caution de 500€ pour 1 vélo loué, et de 750€ pour 2 vélos loués simultanément**.

Cette caution n'est pas encaissée durant la durée de la location. Lors de la restitution des biens loués la caution est restituée au locataire.

Le locataire autorise le Clos Saint Lubin à prélever sur la caution les sommes dues en réparation des dégradations et vols dont.

Il est convenu que le montant de la caution ne saurait en aucun cas constituer une limite de garantie, le Clos Saint Lubin conservant, le cas échéant, le droit de poursuivre le locataire à l'effet d'obtenir l'entier dédommagement de son préjudice.

Section 13.04 PRISE D'EFFET, MISE A DISPOSITION et RESTITUTION

La location prend effet au moment où le locataire prend possession des biens loués qui lui sont livrés. Le présent contrat n'est en vigueur que pour la durée de la location. Si le locataire conserve le vélo et les accessoires au-delà de cette période sans avoir régularisé sa situation, il perd le bénéfice des garanties prévues au contrat. Le locataire reconnaît avoir reçu les biens loués en bon état de fonctionnement avec l'équipement de base. Il déclare avoir eu personnellement toute latitude pour vérifier l'état des biens loués. Il s'engage à les restituer dans l'état dans lequel il les a loués, sans tenir compte de l'usure normale.

Section 13.05 OBLIGATIONS DU LOCATAIRE :

Le contrat de location est conclu avec le locataire en personne. Il n'est, par conséquent, ni cessible, ni transmissible.

Le client, dénommé « locataire », doit être une personne physique de plus de 18 ans reconnaissant être apte à la pratique du vélo et n'avoir aucune contre-indication médicale.

Les utilisateurs devront avoir minimum 14 ans, taille minimale 1,55m.

Tout mineur doit être accompagné par une personne majeure responsable. Pour les mineurs, le tuteur légal s'engage aux termes des présentes conditions à endosser

toute responsabilité pour tout dommage causé directement ou indirectement par le mineur du fait de la location.

Le vélo étant placé sous la responsabilité du locataire, il lui est recommandé de procéder, préalablement à l'utilisation effective du vélo, à une vérification élémentaire de ses principaux éléments fonctionnels apparents, et notamment (liste non-limitative) : la bonne fixation de la selle, des pédales, le bon fonctionnement des freins, le bon état général du cadre et des pneumatiques.

Le locataire reconnaît que le vélo est loué en parfait état de marche et s'engage à l'utiliser avec soin. En cas de défaillance technique du vélo en cours de location, le locataire ne pourra réclamer aucun dommage et intérêt au loueur.

En cas de nécessité d'une réparation pendant la période de location, le locataire devra prendre contact avec LE CLOS SAINT LUBIN au **+33 (0)7 72 15 18 02** ou les démarches à suivre seront précisées lors de l'appel.

Une réparation qui relève de l'entretien dû à l'usure normale, à un vice caché est à la charge du Clos Saint Lubin.

Une réparation qui est due à des dommages subis par le matériel pendant la location, est à la charge du locataire qui supportera le montant correspondant aux réparations.

Le loueur se réserve la possibilité, soit de prélever les sommes dues sur le dépôt de garantie, soit de facturer le client au tarif de réparation d'un vélociste professionnel.

Section 13.06 Tarif du matériel non restitué ou endommagé, nécessitant un remplacement ou remise en état :

Vélo complet :	600€
Batterie :	250€
Dérailleur :	200€
Platine de pilotage de l'assist. élec. :	180€
Commande de vitesses :	140€
Fourche :	250€
Frein :	100€
Casque :	40€
Antivol :	25€
Selle :	80€
Pneu :	30€
Poignées guidon :	40€
Pédale :	20€
Garde boue :	25€
Porte bagages :	25€
Lumières avant/arrière :	35€
Kit de réparation :	15€
Sac à dos :	25€
Multi Outil :	15€
Pompe :	30€

Section 13.07 CONDITIONS D'UTILISATION :

Le locataire s'engage à utiliser lui-même les biens loués. Le prêt ou la sous-location des biens loués est strictement interdit. Le locataire est tenu personnellement

responsable de toute infraction au Code de la Route ainsi que des dommages corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du matériel loué dont il a la garde. Le port du casque par le locataire est obligatoire. Le locataire reconnaît que le loueur lui a proposé un casque en prêt.

Le locataire peut utiliser le vélo sur route, pistes cyclables, chemins carrossables. Le locataire s'engage à ne pas utiliser le vélo au-delà de ses capacités, comme le franchissement d'obstacles (pierres, branches, etc...), la pratique VTT, BMX, Free Style, Wheeling, etc...

Le locataire a interdiction d'utiliser le vélo sur des chemins interdits aux vélos.

Le cycliste doit rester maître de sa vitesse à tout moment.

Article XIV. SALLE DE SEJOUR, VERRIERE, SALON BIBLIOTHEQUE

Section 14.01

L'accès à l'arrière du bar n'est pas autorisé aux clients.

Section 14.02

Il est demandé de ne pas se tenir debout sur les chaises ou les tables.

Section 14.03

Il est interdit d'accrocher au mur ou sur le mobilier tout objet de décoration sans l'accord explicite du Clos Saint Lubin.

Section 14.04

Le mobilier en place doit rester en lieu et place dans l'état où le client les a trouvés à son arrivée. Il est formellement interdit de sortir le mobilier à l'extérieur de la salle de séjour, de la verrière ou de la bibliothèque.

Section 14.05

Pour votre confort, des livres et ouvrages sont à votre disposition dans la bibliothèque du salon.

Section 14.06

Il est interdit de manipuler le feu de la cheminée du salon. Aucun rajout ou enlèvement de bois ou modification du feu n'est autorisé.

Article XV. NUMEROS D'UGENCES ET SECOURS

- Le Clos Saint Lubin est habité 24H sur 24 par les propriétaires.
- Pour nous joindre, vous pouvez :
 - Utiliser la sonnette à l'entrée de l'accueil
 - Utiliser la sonnette sur le bureau, dans l'accueil
 - Utiliser la sonnette présente sur une table dans la verrière et/ou le séjour
 - Utiliser la sonnette dans le Spa Jacuzzi
 - Nous téléphoner au +33(0)1 75 66 60 66
 - Nous téléphoner au **+33 (0)7 72 15 18 02**
- Numéros des services d'urgence :

○ Appel d'urgence européen	112
○ Police	17
○ Pompiers	18
○ SAMU	15

Article XVI. ACCEPTATION

Section 16.01

En entrant dans l'enceinte du Clos Saint Lubin, l'ensemble des personnes présentes s'engagent à respecter inconditionnellement le présent règlement intérieur.

Le constat répété et des rappels aux règles non respectées, Le Clos Saint Lubin se réserve le droit demander aux personnes concernées de quitter le domaine, sans prévaloir d'un quelconque remboursement. (Se référer aux conditions générales de vente en vigueur)

Section 16.02

Le présent règlement intérieur est sujet à modification sans préavis. La version applicable est celle du jour ou le

client est présent sur le domaine, et ce même si la réservation a été faite à l'occasion d'une ancienne version.

Section 16.03

Le présent règlement intérieur ainsi que les conditions générales de ventes sont disponibles sur demande, et consultables sans restriction au sein du domaine. Le client ne peut invoquer l'absence de connaissance des conditions énoncées dans le règlement en vigueur et les conditions générales de vente.

FIN DU REGLEMENT INTERIEUR

INTERNAL RULES

RI 26v01

ARTICLE I.	PREAMBLE.....	1
ARTICLE II.	ARRIVAL TIMES.....	1
ARTICLE III.	DEPARTURE TIMES.....	1
ARTICLE IV.	GENERAL PROVISIONS	1
ARTICLE V.	ROOMS AND FURNISHED APARTMENT	2
ARTICLE VI.	BREAKFASTS	2
ARTICLE VII.	INTERNET BY WIFI	2
ARTICLE VIII.	THE PARK.....	2
ARTICLE IX.	POOL AREA, SPA/JACUZZI, SAUNA.....	2
ARTICLE X.	TENNIS PLATFORM AREA.....	4
ARTICLE XI.	SPORTS FITNESS CHALET	4
ARTICLE XII.	BALLS PLAYGROUND AREA	5
ARTICLE XIII.	BIKE RENTAL.....	5
ARTICLE XIV.	LIVING ROOM, GLASS ROOM, LIBRARY LIVING ROOM	6
ARTICLE XV.	EMERGENCY AND EMERGENCY NUMBERS	6
ARTICLE XVI.	ACCEPTANCE	6

Article I. PREAMBLE

WE WISH YOU A PLEASANT STAY AT CLOS SAINT LUBIN.
We welcome you to our charming guest house from the end of the 19th century, affiliated at the network HOTELS et PREFERENCE.

These internal regulations are to be interpreted as a code of good conduct to which all guests of Clos Saint Lubin must adhere. Its purpose is to determine the rights and duties of each person in order to achieve harmony in behavior.

Any person present on the estate is required to fully respect the instructions described in these regulations; In the event of non-compliance, and following various courteous reminders, the Management of Clos Saint Lubin will be obliged to ask the people concerned to leave the area, without claiming any reimbursement or compensation. The General Conditions of Sale in force apply in full and are indivisible from these internal regulations.

Article II. ARRIVAL TIMES

Your welcome is guaranteed, on the day of your arrival, **from 3:00 p.m. to 8:00 p.m.** Exceptionally, late arrivals after 8:00 p.m. will be accepted provided that you inform Clos Saint Lubin in advance. For your comfort and peace of mind, it is advisable that you provide us with a probable arrival time.

Article III. DEPARTURE TIMES

On the last day of your stay, check-out time is **from 8:00 a.m. to 11:00 a.m.** at the latest. After 11:00 a.m., you will be charged for an additional night or service.

Article IV. GENERAL PROVISIONS

- In compliance with Decree No. 2006-1386 of November 15, 2006, smoking is prohibited in places for collective use. The entire establishment, including rooms, is therefore non-smoking, including electronic cigarettes. However, an outdoor smoking area is available. Cigarette butts must be placed in an ashtray which will be requested in advance from Clos Saint Lubin.
- As part of the protection of minors, the sale and consumption of alcohol is prohibited to minors under 18 years of age.
- Out of respect for all the occupants of the estate, we ask our customers to present decent attire on all occasions, and to be properly dressed and shod when traveling in the common areas.
- Children must always be under the responsibility of an adult, 24 hours a day, and everywhere on the property.
- Clients undertake to return the rooms and Logis de Louise in perfect condition at the end of their stay and to declare, and financially assume, any possible damage for which they may be responsible.
- Le Clos Saint Lubin declines all responsibility in the event of theft or bodily damage occurring on the property or in the parking lot left free of charge to guests.
- Breakage: If applicable, report it during your stay. Immediately inform the owner of any loss or damage occurring in the rented premises, even if no apparent damage results. In the event of loss or damage to an element of the gîte caused by the tenant, the amount of the security deposit will be reduced by the cost of repair or replacement costs upon presentation of supporting documents by the owner, within a maximum period of time. two months.

Article V. ROOMS

- We kindly ask you to turn off the lights when you leave your room or the furnished apartment.
- The layout: It has been designed for optimum use for the duration and quality of reception, also, bedding, furniture and various objects must not be transported outside the accommodation
- Do not throw into the toilet any object or product (tampons and sanitary towels, cotton pads to remove makeup, etc.) that could clog the pipes and cause inconvenience to all occupants, but only toilet paper.
- Please do not eat in the rooms, do not store food there and do not picnic on the property.
- Respecting the peace and quiet of other customers in the event of a late return or early departure is an essential rule of life.
- Valuable items (jewelry, multimedia devices, various means of payment, etc.) which remain the full responsibility of the customers. The parking lot is private and unguarded; Le Clos Saint Lubin will in no way be responsible for any theft that occurs within the estate.

Article VI. BREAKFASTS

- Breakfast is served as arrivals begin, **from 8:00 a.m. and served until 10:30 a.m.** in the glass roof, the living room or outside depending on the season and the weather. Under no circumstances will the customer be able to have breakfast in the room.
- We inform our customers that the breakfast buffet is to be consumed on site, and is not a self-service intended to prepare additional meals to take away.

Article VII. INTERNET BY WIFI

- Le Clos Saint Lubin provides internet access via WIFI.
- After entering the password for access to the Clos Saint Lubin network, the user is invited to READ AND ACCEPT in full the general conditions of access to the internet service described on the first page of the web browser. Acceptance by clicking on the YES button constitutes an electronic signature, and releases access to the service.

Article VIII. THE PARK

- The Customer is required to use the equipment installed in the park in accordance with its intended purpose and to ensure not to damage it.
- Any movement of vehicles or motor vehicles is strictly prohibited in green spaces.
- For the proper conservation of the estate, it is forbidden to climb trees or damage them; to pick fruits, flowers or foliage.
- Activities and games likely to harm the tranquility or safety of other customers, cause damage to plants, buildings and garden furniture are prohibited.
- Customers are required to respect the cleanliness of the premises. All paper, food residues or other

rubbish must be thrown into the waste baskets installed for this purpose or kept on your person.

- It is forbidden to spit, urinate or defecate in green spaces. Toilets are available in the living room.
-

Article IX. POOL AREA, SPA/JACUZZI, SAUNA

Section 9.01 Common rules

- Access to this space is exclusively reserved for the owners of the estate and their families, as well as for customers who benefit from a paid service sold by Clos Saint Lubin.
- Users of this space agree to take a shower before swimming, spa or sauna.
- Mandatory makeup removal (including foundation)
- Soapy shower in room required before accessing the space.
- Mandatory and exclusive swimsuit or swim shorts.
- Respect the surrounding calm: do not shout, do not scream, listen to loud music.
- Do not splash outside of pools (swimming pool and not jacuzzi)

Section 9.02 SWIMMING POOL (Special rules)

(a) Access conditions

- Opening of the swimming pool
 - Between **April 15** and **October 15**
 - From **10:00 a.m. to 10:00 p.m.**
(Except for restrictions described below)
- Access forbidden :
 - By night
 - If the tarpaulin is present
 - If the maintenance robot is present
 - During maintenance/regulation periods or poor water chemical parameters
 - In the event of unsuitable weather (rain, wind, storm, storm, low temperature, etc.)
 - In case of water temperature below 16°C
 - In the event of force majeure, or any other event that Clos Saint Lubin will explain to the customer.
- ALARM : An alarm is active by default in the absence of a bather in the pool. It is activated by detecting movements present in the water of the pool. Before entering the pool (in the absence of other bathers), please ask Clos Saint Lubin to cancel the alarm in order to avoid it being triggered. In the absence of a bather, the alarm is automatically activated after the last bather leaves.

(b) For your safety

- **MINI depth** of the pool on the ladder side: **1m20**
- **MAXI depth** of the pool opposite the ladder: **2,20**
- Do not run along the pool
- Don't jump, don't dive.
- The pool is **not monitored**
- state and fitness: The swimmer is the sole judge (or his legal representative) of his physical state, fit to

move around in the pool, able to move and swim in conditions suited to his safety in the water. Le Clos Saint Lubin reserves the right to prohibit access to any customer who does not present apparent symptoms which could put their safety at risk in the event of swimming.

- The maximum number of people simultaneously present in the pool is **10 bathers maximum**.

(c) To respect HYGIENE

- Only access in shoes such as sandals, flip-flops, or bare feet is permitted on the synthetic turf surrounding the pool.
- The use of deckchairs around the swimming pool is authorized under the exclusive condition of sitting or lying on a terry towel.
- Do not urinate, do not spit, do not throw objects, stones in the water,
- Do not eat or drink in the pool
- In the event of any droppings, customers will be asked to immediately leave the pool, and to immediately inform Le Clos Saint Lubin.
- Intimate relationships are prohibited.

(d) Concerning MINORS

- Minors are under the exclusive responsibility and supervision of an adult with authority.
- Minors **under the age of 12** must be in the presence of a supervising adult either in the pool or at the edge of the pool.
- Parents or adults responsible for minors certify that the children under their authority have sufficient swimming abilities to swim in the pool.
- The supply of the cuff is the responsibility of the customer.
- Children requiring a diaper are only allowed to enter the pool with a waterproof "special swimming pool" diaper.

Section 9.03 SAUNA (Special rules)

(a) Access conditions

- Access to the Sauna **IS NOT SELF-SERVICE**.
- Open all year
- From **11:00 a.m. to 10:00 p.m.**
- By reservation only, 2 hours at the latest before the session.
- Subject to availability in relation to other reservations.

(b) For your safety

- It is prohibited to manipulate the settings and buttons of the lava stone stove.
- Be careful not to touch very hot lava stones.
- Be careful, vasodilation of the vessels due to heat triggers a rapid acceleration of the heart rate and presents a danger for people with cardiovascular disease (leave the sauna immediately if you start to feel unwell)

(c) To respect HYGIENE

- Swimsuit or swim shorts required

- Obligation to sit on the bath towels provided
- Enter the Sauna without any shoes or slippers. (place them in the slipper niche available next to the entrance)

(d) Concerning MINORS

- **FORBIDDEN** access to minors **under 16 years old**

Section 9.04 JACUZZI SPA (Special rules)

(a) Access conditions

- Access to the Sauna **IS NOT SELF-SERVICE**.
- Opening of the JACUZZI SPA
 - Open all year
 - From **11:00 a.m. to 10:00 p.m.**
 - By reservation only, 2 hours at the latest before the session.
 - Subject to availability in relation to other reservations.

(Except for restrictions described below)

• Access forbidden :

- If the tarpaulin is present (prohibition on handling, removing or replacing it)
- During maintenance/regulation periods or poor water chemical parameters
- In the event of force majeure, or any other event that Clos Saint Lubin will explain to the customer.

(b) For your safety

- The JACUZZI SPA is not a swimming or play pool. It is a place of well-being and relaxation dedicated to relaxation.
- The pool is **not monitored**.
- The maximum number of people simultaneously present in the pool is **3 people maximum**, while respecting a **maximum water height level less than 10cm below the edge of the pool**.
- **Entry and exit into the pool** is done exclusively by the external ladder provided; **BE CAREFUL** of the height of the low ceiling, and to hold on to the edges of the pool to avoid slipping.
- **Sit in the seats provided at the bottom of the pool**, do not stand, do not jump, do not sit on the edges of the pool.
- The water is at a **maximum temperature of 38°C**. Be careful, the vasodilation of the vessels due to the heat triggers a rapid acceleration of the heart rate and presents a danger for people with cardiovascular disease (leave the sauna immediately in case of onset of discomfort)
- It is forbidden to manipulate the "electronic" console, with the exception of the 2 ON/OFF buttons for the "Bouillon" and "Jet hydro massage" pumps.
- **STRICTLY PROHIBITED** from touching or handling the electrical installations of the SPA JACUZZI.

(c) To respect HYGIENE

- Swimsuit or swim shorts required
- Long hair must be tied back.
- Do not put your head under water
- Intimate relations strictly prohibited

(d) Concerning MINORS

- **FORBIDDEN** access to minors **under 16 years old**

Article X. TENNIS PLATFORM AREA

Section 10.01 Common rules

(a) Access conditions

Access to the Tennis Platform area is free all year round, except

- In case of heavy rain, winds, or bad weather.
- During maintenance period
- In the event of force majeure, under the instructions announced by Le Clos Saint Lubin

(b) For your safety

- Use and access to this platform is exclusively reserved for the LEISURE practice of Tennis, Table Tennis or Badminton.
- The Tennis Platform area has a floor covering that has some cracks or depressions. Even if the covering remains functional, the customer user remains responsible for their safety, and must be able to evaluate the nature of their actions which prevent them from the risk of falls or injuries. Le Clos Saint Lubin cannot be held responsible for any injuries linked to the state of the platform.
- The customer is responsible for the loan of equipment that Le Clos Saint Lubin makes available to him when practicing sports on the platform. Any equipment not returned, damaged, broken or lost will be invoiced at its replacement value (see specific rules below) to which is added an additional management fee of €35.

Section 10.02 Tennis activity (Special rules)

- While playing TENNIS, any other sporting activity is **FORBIDDEN** on the platform.
- The practice of TENNIS is strictly **PROHIBITED** if Badminton or Table Tennis facilities are deployed on the platform.
- The player is entitled to use his own racket and ball equipment.
- Clos Saint Lubin can provide players with a set of 2 rackets and 5 tennis balls.

Replacement value:

- 1 Tennis Racket 3 €0 incl. VAT
- Tennis ball €3 including tax / ball
(Tolerance 2 lost balls)

Section 10.03 Badminton activity (Special rules)

- The installation or removal of the Badminton net must **EXCLUSIVELY** be carried out by Le Clos Saint Lubin. **The player is prohibited from handling or moving the material on his own initiative.**
- While playing BADMINTON, playing TENNIS is **FORBIDDEN** on the platform.
- The practice of BADMINTON is strictly **PROHIBITED** if players are playing TENNIS.

- Clos Saint Lubin can provide players with a set of 4 rackets and 2 shuttlecocks.

Replacement value:

- 1 Badminton racket €25 incl. VAT
- Badminton shuttlecock €3 incl. VAT / shuttlecock

Section 10.04 Table Tennis Activity (Special Rules)

- The installation or removal of the Table Tennis Table must **EXCLUSIVELY** be carried out by Le Clos Saint Lubin. **The player is prohibited from handling or moving the material on his own initiative.**
- While playing TABLE TENNIS, playing TENNIS is **PROHIBITED** on the platform.
- The practice of TABLE TENNIS is strictly **PROHIBITED** if players are playing TENNIS.
- Clos Saint Lubin can provide players with a set of 4 rackets and 2 balls.

Replacement value:

- 1 Table Tennis Racket €15 incl. VAT
- Table tennis ball €2 incl. VAT / ball
(Tolerance 2 damaged or lost balls)
- Table Tennis Table:
 - o Irrecoverable damage to the tray €400 including tax
 - o Damage to feet, casters, tubing, etc. €150 incl. tax
 - o Damage to the net €80 including tax

Article XI. SPORTS FITNESS CHALET

Section 11.01

Access to the Tennis Platform area is free all year round, from **8:00 a.m. to 10:00 p.m.** except during maintenance periods, or in cases of force majeure, under the instructions announced by Le Clos Saint Lubin.

Section 11.02

Access to the chalet and use of the devices present in the chalet is **EXCLUSIVELY** reserved for **those over 16 years old**.

Section 11.03

Chalet users are asked not to enter the premises with the shoes used when traveling in the park.

Only **CLEAN** sports shoes are allowed inside the chalet. In the absence of shoes, entry and practice in socks is authorized.

Section 11.04

The Chalet is equipped with a treadmill, an exercise bike and a rower, as well as small equipment.

The user of the equipment must obtain advice regarding the use of the equipment made available.

Section 11.05

In the event of a malfunction of a device, you are asked to report it to Clos Saint Lubin **BEFORE** its use, under penalty of being subject to repair costs payable by the user.

Section 11.06

The devices made available, their adjustment and the intensity of the effort required must be fully understood

by the user who is solely responsible for his or her physical condition. Le Clos Saint Lubin is not held responsible for use unsuitable for the user's physical conditions.

Article XII. BALLS PLAYGROUND AREA

Section 12.01

Access to the Tennis Platform area is free all year round, from **8:00 a.m. to 10:00 p.m.** except during maintenance periods, or in cases of force majeure, under the instructions announced by Le Clos Saint Lubin.

Section 12.02

At the customer's request, Le Clos Saint Lubin will be able to lend, subject to availability, two games adapted to the sandy area of the bowling green.

Section 12.03

The use of the loaned equipment is the sole responsibility of the user. It must only be used for its intended purpose. The user who damages or does not return the equipment loaned will be billed by Le Clos Saint Lubin for the damage caused.

Article XIII. BIKE RENTAL

Section 13.01 BENEFIT

The bicycle rental service consists of the provision of:

- 1 electrically assisted bicycle, with battery charged to maximum capacity
- 1 helmet
- 1 code lock
- 1 repair kit (Patches, Tire lever, 1 Multi tool, 1 pump)
- 1 small backpack

Section 13.02 DURATION OF RENTAL

Subject to availability at the time of booking, bikes are rented during the stay:

- Half day, from 1:00 p.m. to 7:00 p.m.
- During the day, from 8:30 a.m. to 7:00 p.m.

Bike rental **on the day of arrival of the hosted stay** :

- Half-day rental from 1:00 p.m.
- Daily rental from 8:30 a.m.

Bike rental **on the day of departure of the hosted stay** :

- Daily rental from 8:30 a.m.;
restitution must take place no later than 7:00 p.m.

Please note that the rooms and other activities within the Clos Saint Lubin grounds are not accessible before 4:00 p.m. on the day of arrival, or after 11:00 a.m. on the day of departure.

Section 13.03 BAIL

For any rental, the tenant will pay a deposit of €500 for 1 rented bicycle before the start of the rental , **and €750 for 2 bicycles rented simultaneously** .

This deposit is not collected during the rental period. When the rented goods are returned, the deposit is returned to the tenant.

The tenant authorizes Clos Saint Lubin to deduct from the deposit the sums due in compensation for damage and theft, including.

It is agreed that the amount of the deposit cannot in any case constitute a limit of guarantee, Clos Saint Lubin retaining, if necessary, the right to pursue the tenant in order to obtain full compensation for his damage. .

Section 13.04 TAKING EFFECT, PROVISION and RETURN

The rental takes effect at the moment when the tenant takes possession of the rented goods delivered to him. This contract is only in force for the duration of the rental. If the tenant keeps the bicycle and accessories beyond this period without having regularized his situation, he loses the benefit of the guarantees provided for in the contract. The tenant acknowledges having received the rented goods in good working order with the basic equipment. He declares that he personally had complete freedom to check the condition of the rented property. He undertakes to return them in the condition in which he rented them, without taking into account normal wear and tear.

Section 13.05 OBLIGATIONS OF THE TENANT :

The rental contract is concluded with the tenant in person. It is, therefore, neither transferable nor transferable.

The customer, called "renter", must be a natural person over the age of 18 recognizing that they are suitable for cycling and have no medical contraindications.

Users must be at least 14 years old, minimum height 1.55m.

All minors must be accompanied by a responsible adult. For minors, the legal guardian undertakes under the terms of these conditions to assume all responsibility for any damage caused directly or indirectly by the minor as a result of the rental.

The bicycle being placed under the responsibility of the tenant, it is recommended that he carry out, prior to the actual use of the bicycle, a basic check of its main visible functional elements, and in particular (non-exhaustive list): the correct fixing of the saddle, pedals, the proper functioning of the brakes, the good general condition of the frame and tires.

The tenant acknowledges that the bicycle is rented in perfect working order and undertakes to use it with care. In the event of a technical failure of the bicycle during rental, the tenant will not be able to claim any damages from the rental company.

If a repair is necessary during the rental period , the tenant must contact LE CLOS SAINT LUBIN on **+33 (0)7 72 15 18 02** or the steps to follow will be specified during the call.

A repair that falls under maintenance due to normal wear or a hidden defect is the responsibility of Clos Saint Lubin. A repair which is due to damage suffered by the equipment during the rental is the responsibility of the tenant who will bear the amount corresponding to the repairs.

The rental company reserves the right to either deduct the sums due from the security deposit, or to invoice the customer at the repair rate of a professional bicycle dealer.

Section 13.06 Price for equipment not returned or damaged, requiring replacement or repair:

Complete bike:	€ 600
Battery:	€ 250
Deraillleur:	€ 20
Assist control board. elec . :	€ 180
Gear shift:	€ 14
Fork:	€ 250
Brake:	€ 100
Helmet:	€ 40
Anti-theft:	€ 25
Saddle:	€ 80
Tire:	€ 30
Handlebar grips:	€ 40
Pedal:	€ 20
Mudguard:	€25
Luggage rack:	€25
Front/rear lights:	€35
Repair kit:	€15
Backpack:	€25
Multi Tool:	€15
Pump:	30€

Section 13.07 TERMS OF USE :

The tenant undertakes to use the rented goods himself. The loan or subletting of rented property is strictly prohibited. The tenant is held personally responsible for any violation of the Highway Code as well as for bodily injury and material damage that he causes when using the rented equipment in his care. The wearing of a helmet by the tenant is obligatory. The tenant acknowledges that the rental company offered him a helmet on loan.

The tenant can use the bike on the road, cycle paths, motorable paths. The tenant undertakes not to use the bicycle beyond its capabilities, such as crossing obstacles (stones, branches, etc.), mountain biking, BMX, Free Style, Wheeling, etc.

The tenant is prohibited from using the bicycle on paths prohibited to bicycles.

The cyclist must remain in control of his speed at all times.

Article XIV. LIVING ROOM, GLASS ROOM, LIBRARY LIVING ROOM

Section 14.01

Customers are not permitted access to the back of the bar.

Section 14.02

You are asked not to stand on chairs or tables.

Section 14.03

It is prohibited to hang any decorative object on the wall or on the furniture without the explicit consent of Clos Saint Lubin.

Section 14.04

The furniture in place must remain in its place in the condition in which the customer found it upon arrival. It is strictly forbidden to take the furniture outside the living room, the glass roof or the library.

Section 14.05

For your comfort, books and works are at your disposal in the library in the living room.

Section 14.06

It is forbidden to manipulate the fire in the living room fireplace. No addition or removal of wood or modification of the fire is permitted.

Article XV. EMERGENCY AND EMERGENCY NUMBERS

- Le Clos Saint Lubin is inhabited 24 hours a day by the owners.
- To contact us, you can:
 - Use the bell at the reception entrance
 - Use the doorbell on the desk, in reception
 - Use the bell on a table in the glass roof and/or living room
 - Use the bell in the Spa Jacuzzi
 - Call us at +33(0)1 75 66 60 66
 - Call us at **+33 (0)7 72 15 18 02**
- Emergency service numbers:
 - European emergency call 112
 - Fire 17
 - Firefighters 18
 - SAMU 15

Article XVI. ACCEPTANCE

Section 16.01

By entering the Clos Saint Lubin grounds, all those present undertake to unconditionally respect these internal regulations.

Upon repeated observation and reminders of rules not respected, Le Clos Saint Lubin reserves the right to ask the people concerned to leave the domain, without benefiting from any reimbursement. (Refer to the general conditions of sale in force)

Section 16.02

These internal regulations are subject to modification without notice. The applicable version is that of the day the customer is present on the domain, even if the reservation was made for an old version.

Section 16.03

These internal regulations as well as the general conditions of sale are available on request, and can be consulted without restriction within the domain. The customer cannot claim lack of knowledge of the conditions set out in the regulations in force and the general conditions of sale.

END OF INTERNAL RULES